

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20240409-65-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le neuf avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs de la ville d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

N° 65/24

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2024
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 15 avril 2024

Objet de la délibération :

PCAET : Convention collectif
CPIE-CEN-TRI 2024

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	11
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMANNIN à Angèle LIME, Joël BOLE à Emmanuel CRETIN, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Danièle FIETIER à Claude CURIE, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Chantal MARAUX à Nathalie KOWAL-BONDY, Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Sébastien LAITHIER à Patricia LABERTERIE, Patrick TELES à Marie-Christine LEGAIN, Colette GROLEAU à Estelle BOURNEZ

Procuration

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Alain MONNIER par Julien DEFRAISNE

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Jean-Marie DONEY, Laëtitia ROGNON, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine VERNEREY, Pascal GOSSE, Sarah VIONNET, Romuald MAUGAIN

Absent(e)s

Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Pierre MAIRE, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme GUILLAME Isabelle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

La Communauté de Communes Loue Lison a subventionné les projets d'éducation à l'environnement du collectif CPIE-CEN-TRI depuis 2020, à hauteur de 18 000€/an, conformément au PCAET et sa fiche-action n°34.

Pour cette année 2024, un nouveau programme a été préparé. L'objectif principal est de sensibiliser des élèves à travers 46 séances scolaires. L'accompagnement d'une structure unique est prévu. L'idée fléchée est de préparer un scénario pluriannuel pour la Maison de Santé de Quingey afin de valoriser le ruisseau du Saint Rénobert.

Le cout total du projet 2024 est de 23 000€, la CCLL est sollicitée pour une participation à hauteur de 18 000€, comme lors des précédents projets. Le SYBERT est de nouveau contributeur financier du projet sur la partie éducation à l'environnement à hauteur de 5 000€.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

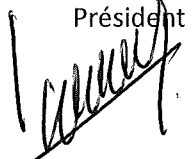
- D'autoriser le Président à signer la convention pour une aide au CPIE de 18 000 € pour une nouvelle action d'éducation à l'environnement.

Fait et délibéré en séance, le 09.04.2024

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20240409-65-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024